AZY

* AZURNIS, f. m. pl. (Hift. eccl.) chanoines de la congrégation de Saint-George en Alga, ainsi ap-

pelles de l'habit bleu qu'ils portent

AZYGOS, åçoyos, terme d'Anatomie, veine qui se vuide dans la veine-cave; on la nomme encore autrement, veine sans paire, à cause qu'elle est souvent seule. Voyez VEINE, La veine azygos est la troiseme branche du tronc ascendant de la veine-cave; elle est située du côté droit, le long des parties latérales du corps des vertebres de la poitrine; & vers la huirleme ou la neuvieme, elle commence à tenir la partie moyenne, & envoye de chaque côté des branches intercostales aux interstices des huit côtes inférieures, où elle se divise en deux branches, dont l'une s'insere quelquesois dans la veine cave, mais plus souvent dans l'émulgente; l'autre va dans la veine-cave, communément un peu au-dessous de l'émulgente: mais

communément un peu au-dessous de l'émulgente: mais elle est rarement jointe à l'émulgente elle-même. Voyez Veine, Cave, & Emulgente elle-même. Voyez Veine, Cave, & Emulgente.

Azygos; Morgagny appelle ainsi un muscle de la
luette, qui est aussi appellé staphylin & épistaphylin. Voyez Staphylin. (L)

AZYME, adj. (Théolog.) Lévus, qui n'a pas sermenté ou qui est sans levain. Ce nom originairement
Grec est formé d'a privatif, & de Esus, ferment ou levain. Le mot azyme est fort usité dans les disputes
entre l'église Greque & l'église Latine, sur la pature entre l'église Greque & l'église Latine, sur la nature du pain, qui fait une partie de la matiere du sacrement de l'Eucharistie avant la consécration. La derniere foûtient que ce pain doit être azyme, c'est-à-dire sans levain, comme le pain dont les Juiss se servoient dans la célébration de leur paque, Jesus-Christ n'en ayant pas employé d'autre pour l'institution de l'Euchariste qu'il établis dans la dernière cene après avoir chariste qu'il établis dans la dernière cene après avoir charistie qu'il établit dans la derniere cene, après avoir fait la pâque avec ses disciples à la maniere & selon le rit des Juis. Les Grecs au contraire désendent leur opinion avec sorce, & se sondent sur la tradition & l'usage constant de leur église. Il est indubitable qu' ils en donnerent de bonnes preuves lorsqu'il s'agit de leur réunion au concile de Florence, puisqu'on y dé-cida que chaque église suivroit sur cette matiere l'usage dont elle étoit en possession

Aussi ce point n'avoit-il pas d'abord été un prétexte de la rupture & du schisme des Grecs: il y avoit déjà plus de 200 ans que Photius s'étoit séparé de l'église Romaine, lorsque le patriarche Michel Cerularius, dans l'onzieme siecle, excommunia les Latins, parce que dans le sacrifice ils se servoient de pain azyme. (1) AZY

5. Thomas, in IV. sent. dist. ij. quest. 11. art. 2. questiuncul. iij. rapporte que dans les premiers siecles de l'église on n'usa que de pain azyme dans l'Eucha-ristie jusqu'au tems des Ebionites, qui soûtinrent que toutes les observances de la loi de Moyse étoient encore en vigueur malgré la venue de Jesus-Christ; que pour ne leur laisser aucun prétexte, l'une & l'autre église userent du pain levé; que la Greque relta en possession de cet usage, mais que la Latine reprit ce-

lui du pain sans levain.

Le P. Sirmond, loin de convenir de ce fait, montre dans une dissertation particuliere sur ce sujet, que les Latins ont use du pain levé dans le sacrifice jusqu' au xe. siecle: on a du moins des monumens qui le prouvent jusqu'au viie. siecle. Et d'ailleurs le cardinal Bona, Liturg. ch. xxiij. p. 185. rejette l'autorité de S. Thomas sur ce point de critique. Il paroît cependant qu'avant le tems de Photius, c'est-à-dire avant l'an 886, l'église Romaine consacroit avec du pain azyme; & que c'étoit dans tout l'Occident l'usage le plus universel: car Alcuin qui mourut en 794, écrivant contre quelques personnes qui méloient du sel au pain definie à être consacré, dit nettement: Panis qui in Christie de la consacré, dit nettement : sti corpus consecratur, absque fermento ullius alterius infectionis debet esse mundissimus. Et Raban Maur son disciple, dans son I. livre de l'Institution des clers, ch. xxxj. dit Panem infermentatum . . . in sacramento corporis Christi . . . Sanctificari oportet; ce qui ne s'accorde pas exactement avec la prétention du P. Sirmond. (G) (2)

L'azyme, ainsi que le biscuit de mer, est, au sentiment de Galien, fort mal-sain. Tout le monde sait qu'en mêlant de la sleur de farine avec de l'eau, il se forme une pâte ténace & visqueuse: il arrive la même chose au biscuit de mer, lorsqu'il vient à se ra-mollir dans l'estomac, à moins que la faculté digestive ne soit extrèmement forte. La fermentation détruit cette viscosité, & rend les végétaux farineux plus aisés à digérer, mais en même tems plus sujets à s'aigrir. C'est pourquoi le pain sans levain ne convient qu'à ceux dont l'estomac est rempli d'acides. Aux autres il pese sur l'estomac, & ne fait qu'incommoder sans pro-

curer aucun avantage; car le chyle qui en résulte est visqueux, épais, gluant, & charge d'impuretés. (N)

* AZYMITES, s. m. pl. nom que les schissmatiques Grecs donnent aux catholiques Romains; parce qu'ils se servent de pain azyme ou sans levain dans le sarrisse de la messe Novem AZYME sacrifice de la messe. Voyez AZYME.

(1) En vérité les Grecs firent paroître beaucoup d'animofité, lorsqu'ils condamnerent la discipline de notre Eglise comme erronée en ce qu'elle pour le Sacrement de l'Eucharistie se sert d'Azymes. Contre cet usage déploirent leur sureur Michel Cerularius en 1043 & Jeremie Patriarches de Constantinople en censurant la Consession d'Ausbourg. Au contraire les Latins quaique de tout tems eussent admis les Azymes, ils ne blâmerent point la discipline des Grecs, & ils enseignerent constantinent que leur confacration étoit aussi valide que la notre. Ils ajoûterent seulement qu'il étoit enjoint aux notres par de bonnes raisons de consacrer avec du pain sans levain. Il n'y a rien à redire aux raisons qu'alleguent les Grecs pour établir l'usage du pain avec du levain. Cet usage a été vrayment constant chez toutes les Eglises d'Orient. Ils n'en peuvent cependant sixer l'Epoque. L'usage des Azymes chez les Latins est de plus ancienne datte, car il rémonte au tems de Jesus-Christ qui en donna l'exemple. (N)

(2) Si l'on examine sans partialité les anciens monuments de l'Eglise, on ne peut se désendre de donner gain de cause à ceux qui sontiennent que jusqu'au sixieme siecle l'Eglise Latine aussi se servit indisséremment des Azymes & du pain-levé. Il est vraissemblable que les Apôtres n'eussent coûjours la commodité de préparer des Azymes pour leur Sacrisce quotidien, & pour la Communion des stédeles, qui devoient y approcher subitement & en cachette. Il n'est pas probable que ces pains consacrés que les Diacres distribuoient aux Chrétiens pour l'emporter chez eux, saute de pouvoir faire autre-

ment, ce sussent des Azymes. Tertullien parle de ces pains au livre 2. écrivant ad vuoreme. Il lui dit de faire son possible pour que son mari qui étoit Payen, ne se doutat point des Saints Mytères des Chrétiens, la voyant manger de ce pain avant tout autre mets. Or le mari auroit d'abord soupçonné s'il avoir vû de la distirence entre son pain & celui de sa semme. La discipline des ostrandes que les sideles portoient aux synaxes publiques continua jusqu'au sixieme siecle. On posoit ce pain ramassé par-ci par-là sur l'autel; on le consacroit, & on le distribuoit après. Ce qui occasionna la raillerie de cette semme, dont parle l'aul Diacre, laquelle interrogée pourquoi elle sioit sous cappe, répondit franchement, le interrogée pourquoi elle sioit sous cappe, répondit franchement, le interrogée pourquoi elle sioit sous cappe, répondit franchement, le autre quem propries manibus me consecisse cogneveram, tu Corpus Deminicum persibebas.

Les offrandes des premiers Chrétiens étoient donc de pain-levé. Elles se divisoient en trois parties. La premiere étoit destinée à la Table Eucharistique; la seconde à la nourriture des Clercs; la troisseme à l'entretien des Pauvres. Théophile d'Alexandrie nous en est garand. Mais les Clercs & les Pauvres n'étoient pas certainement contents des Azymes.

garand. Mais les Clercs & les Pauvres n'étoient pas certainement contents des Azymes.

Dans le feptieme fiecle quelques Eglifes d'Occident se servirent des Azymes à l'exclusion de tout autre pain. Ce qui paroît indiqué par le sixieme Canon du Concile VI. de Tolede. Enfin avant les tems de Photius l'usage du pain-levé sut aboli dans toutes les Eglises d'Occident. C'est ce que prouvent précisement les témoignages de Raban, d'Alcuyn cités dans cet article. (N)

FIN DU TOME PREMIER.